

# Séance ordinaire du 20 janvier 2016

Procès-verbal



## 01 (2016-01-27) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2016

#### AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE DU

#### CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, m'a donné instruction de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 20 janvier 2016, à dix-neuf heures (19h), au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #5 - Pierre Audesse

Siège #6 - Yves Gingras

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #4 - Micheline Beaudet

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Formant quorum sous la présidence de M. Pierre Audesse, pro maire.

#### 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 13 janvier 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le pro maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

DONNÉ À Saint-Agapit, ce 13 ième jour du mois de janvier 2016..

---

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

## 02 (2016-01-28) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 03 (2016-01-29) - Octroie contrat de forage Parc Industriel

ATTENDU QUE le conseil a procédé par appel d'offre par invitation 2016-01 pour des besoins de forage dans le Parc Industriel;

ATTENDU QUE le conseil a invité la firme Samson et frères ainsi que la firme Forage Nelson Gagné à participer à l'appel d'offre et que les deux firmes ont soumissionnées;

ATTENDU QUE la firme Forage Nelson Gagné a soumissionné pour un montant de 40 600 \$ plus taxes et que la soumission est conforme et que la firme Samson et frères a soumissionné pour un montant de 45 710 \$ plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'octroyer le contrat à la firme Forage Nelson Gagné. Dépense au poste budgétaire 02 32 000 419.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## 04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

## 05 (2016-01-30) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h04.

---

Pierre Audesse, pro maire

---

Isabelle Paré dir. gén. & sec.

Je, Pierre Audesse, pro maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Audesse, pro maire